



Bilan

Carine MASSAUX
Oriane ROLLIN
Victor HERMAN

2024 : de tristes records de climat et de récolte

Un bien triste climat pluvieux a accompagné ce printemps 2024, ne permettant pas à la plupart des apiculteurs de récolter. Selon les régions, quelques faibles miellées d'été ont été enregistrées, sauvant quelque peu la saison. Mais 2024 reste globalement une année très difficile, caractérisée par une récolte de miel extrêmement faible et une chute du nombre moyen de colonies qui se confirme dans les ruchers de Wallonie et de Bruxelles.

Climat en 2024

L'année 2024 aura été l'année de tous les records concernant les taux de précipitations, d'orages et d'humidité enregistrés pour la Belgique. L'année 2021 avait déjà marqué les esprits avec son été le plus pluvieux des 25 dernières années, mais c'était sans compter sur 2024.

Le printemps aura été le 2^{ème} plus humide et sombre (record précédent en 2001) avec des précipitations moyennes de 285,2 mm contre 165,6 mm normalement (Fig. 1) et l'été le 5^{ème} record d'humidité avec 323,8 mm contre 234,2 mm pour les normales (Fig. 2). Et l'automne ne s'annonce pas mieux.

Selon l'IRM, avec ce mois de septembre encore supérieur en termes de précipitations, nous enregistrons désormais un total de 12 mois consécutifs présentant des précipitations supérieures à la normale, un nouveau record absolu ! Pour rappel, le précédent record en Belgique datait de 1905 avec 8 mois consécutifs (mars à octobre) de précipitations supérieures aux normales (mesures depuis 1833) (Fig. 3). Le vent a également fait son apparition cet automne, avec des épisodes localement violents, comme l'apparition de petites tornades dans le Brabant flamand et le Brabant wallon à la fin septembre, provoquant quelques dégâts.

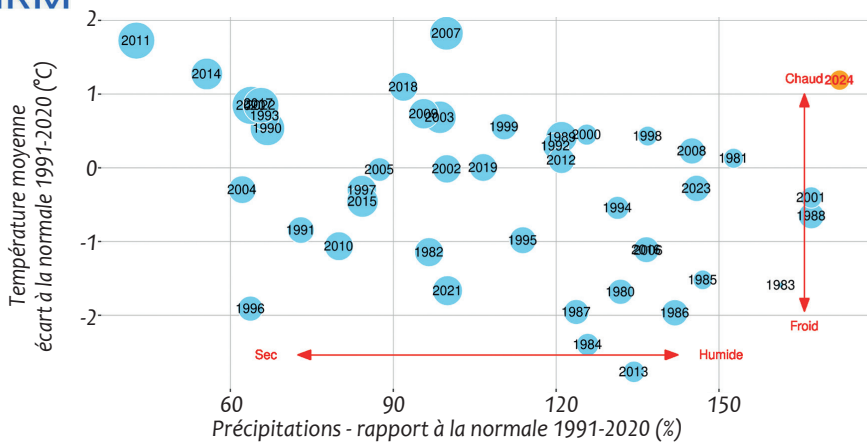
Côté températures, la saison aura globalement été un peu plus chaude que la normale, malgré un bref refroidissement enregistré au début de l'été durant le mois de juin. Côté ensoleillement, le mois d'août aura finalement apporté un surplus de lumière contrairement aux mois de juin et juillet marqués par une forte grisaille.



Fig. 1 : Bilan climatologique à Uccle, printemps 2024

Données 1991 à 2024

La taille des bulles est proportionnelle au rapport à la normale 1991-2020 de l'insolation



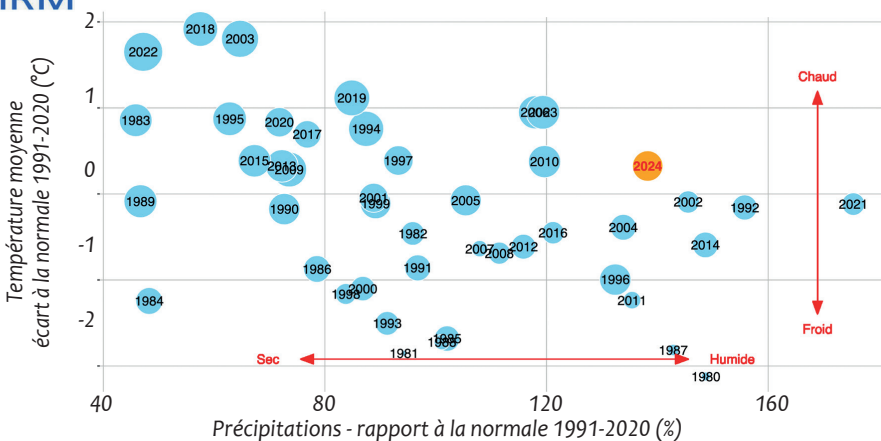
Source : <https://www.meteo.be/fr/climat/climat-de-la-belgique/bilans-climatologiques/2024/printemps#&gid=1&pid=5>



Fig. 2 : Bilan climatologique à Uccle, été 2024

Données 1991 à 2024

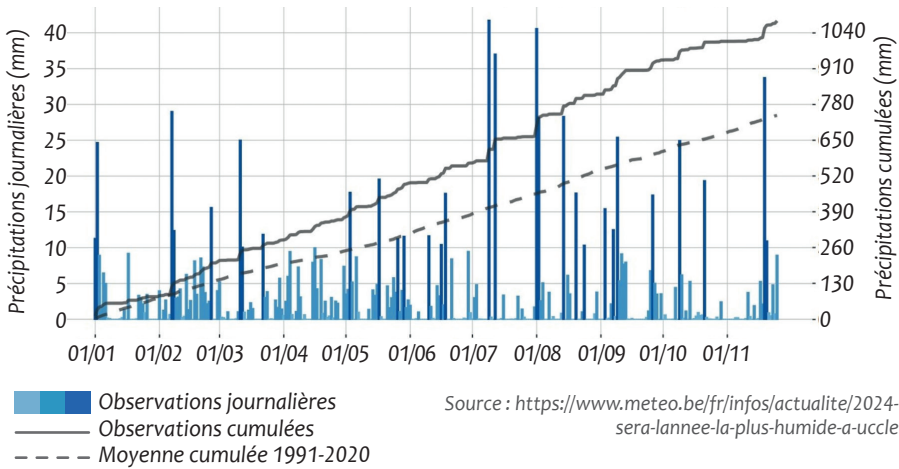
La taille des bulles est proportionnelle au rapport à la normale 1991-2020 de l'insolation



Source : <https://www.meteo.be/fr/climat/climat-de-la-belgique/bilans-climatologiques/2024/zomer#&gid=1&pid=5>



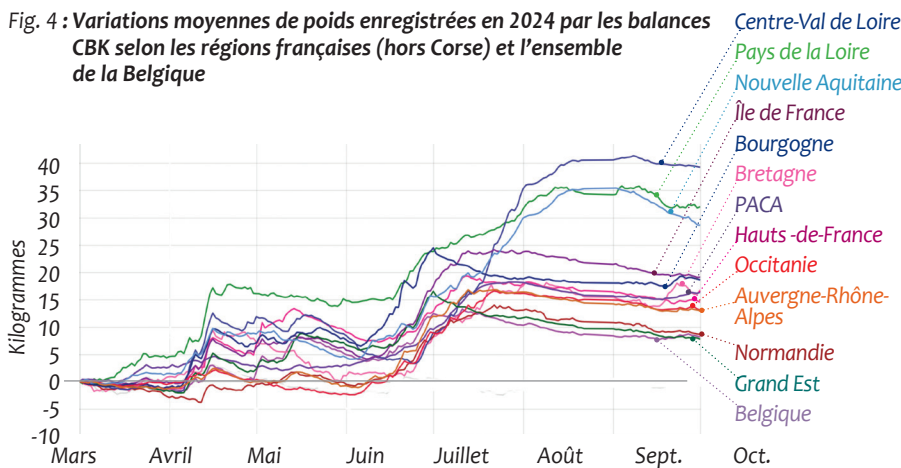
Fig. 3 : Evolutions des précipitations journalières à Uccle du 01/01/24 au 10/11/24
 (version du 26/11/2024)
 Total annuel : 1083.6 mm
 Nombre de jours de précipitations : 188 jours (normale : 189.8)



Données des balances

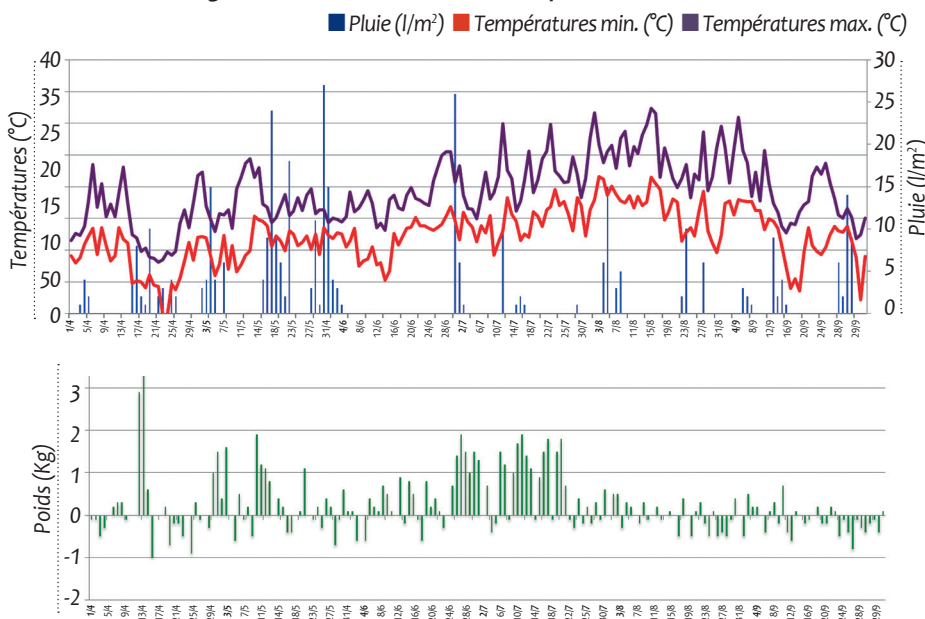
Durant cette saison 2024, les miellées ont été particulièrement compliquées au printemps comme en été dans de nombreuses régions (Fig. 4). Le printemps a été sombre et humide, marqué parfois par de nombreuses gelées tardives compromettant fortement les miellées de printemps. Alors que les conditions climatiques se sont montrées plus clémentes dans le sud de la France, l'ensemble de la Belgique tout comme les régions du nord de la France ont maintenu des conditions humides et fraîches tout au long de la saison. Les pertes de récoltes en miel ont donc été assez généralisées cette année et la Belgique n'a pas fait exception.

Fig. 4 : Variations moyennes de poids enregistrées en 2024 par les balances CBK selon les régions françaises (hors Corse) et l'ensemble de la Belgique



Concernant les différentes provinces belges de Wallonie et de Bruxelles, un exemple est détaillé en Figure 5. Il présente les données de la balance de Beauraing, ville située en province de Namur, à moins de 20 km de Givet et donc toute proche de la frontière française. Nous observons que quelques jours de température plus clémente au début du mois d'avril ont permis les premières rentrées dans les ruches. La seconde quinzaine de ce mois a cependant été froide et pluvieuse, empêchant les butineuses de sortir et entraînant la consommation de ces premières réserves. Les températures assez agréables de début mai ont ensuite permis la reprise des miellées, mais celles-ci ont été rapidement interrompues par une longue période pluvieuse (bâtonnets bleus), empêchant à nouveau les abeilles de sortir. Une période plus sèche s'est ensuite installée à partir de juin. Mais il a fallu attendre la mi-juin pour atteindre des températures assez élevées permettant le butinage. Selon la localisation des ruchers, les miellées ont alors pu commencer et se sont poursuivies globalement jusqu'à la mi-juillet, en fonction de la disponibilité des ressources à butiner.

Fig. 5 : Données climatiques et variations de poids enregistrées par la balance de Beauraing en 2024 entre le 1^{er} avril et le 30 septembre 2024.



Les variations de poids enregistrées en 2024 par les balances en fonction de leur localisation sont présentées en Figure 6 (balances CAPAZ) et Figure 7 (balances CBK).

Après un printemps particulièrement catastrophique où quasiment aucune miellée n'a été enregistrée quelque soit le lieu, l'été a montré un climat et une floraison plus favorables, notamment à Bruxelles, ainsi que dans les provinces de Liège, Namur et Luxembourg. Comme lors des années précédentes, ce sont les provinces du Brabant Wallon et du Hai-

naut qui ont été les moins performantes en terme de production de miel, largement supplantées par les provinces du sud et de l'est de la Wallonie (Fig. 7). Mais contrairement aux deux années précédentes où la cause principale était la sécheresse, les disparités de miellées s'expliquent principalement par le décalage de floraison des plantes mellifères entre

ces régions. En raison des différences de température, les floraisons débutent plus tôt à l'ouest de la Wallonie, dans les provinces du Hainaut et du Brabant, et s'enchaînent ensuite par le centre et l'est du pays. Ces quelques jours de différence ont permis cette année de créer un contexte plus favorable au butinage d'un point de vue climatique dans les régions de l'est.

Fig. 6 : Variations de poids enregistrées en 2024 par les balances CAPAZ en fonction de leur localisation respective entre le 15 mars et le 30 septembre 2024

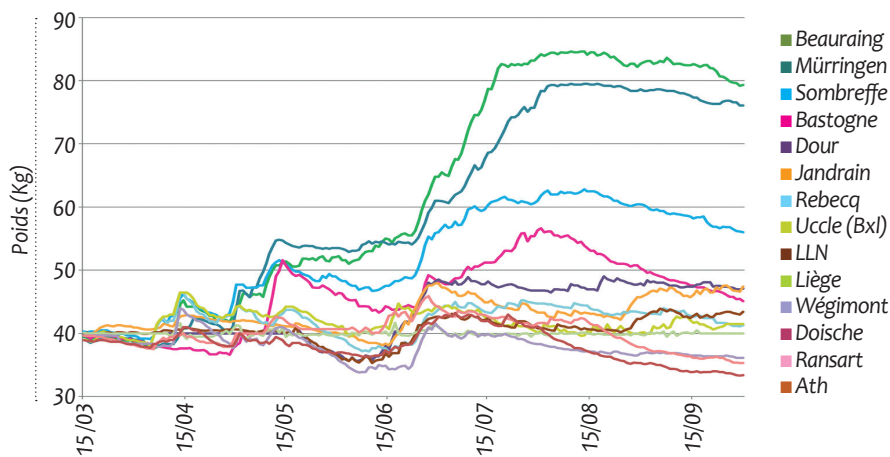


Fig. 7 : Variations moyennes de poids enregistrées en 2024 par les balances CBK en fonction de la province entre le 1^{er} mars et le 1^{er} novembre 2024

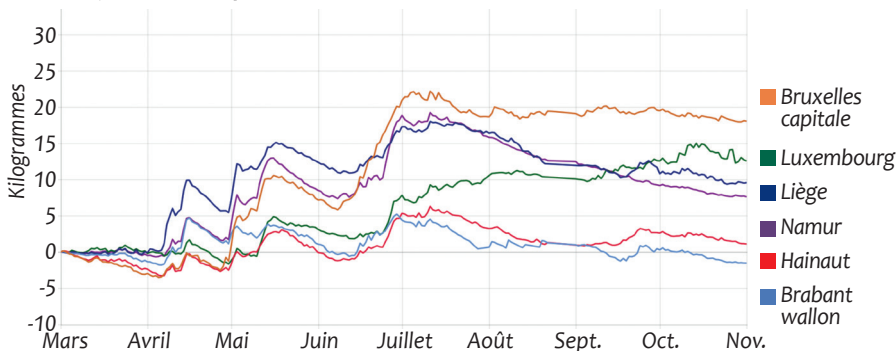
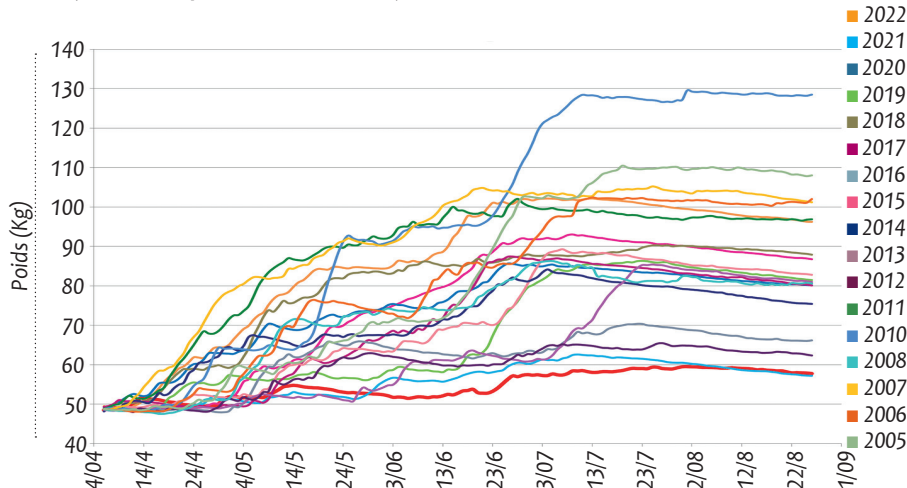


Fig. 8 : Moyennes annuelles de poids enregistrées par le réseau de balances CAPAZ (de avril à septembre, 2005 à 2024)



En Figure 8 sont présentées les variations de poids basées sur les moyennes de l'ensemble des balances CAPAZ enregistrées par année, avec en courbe rouge, plus épaisse l'année 2024. Comparée à ces dernières années, la miellée moyenne de 2024 est la plus faible. La récolte de printemps est quasi inexistante et un peu partout en Wallonie, la majorité des apiculteurs ont choisi de ne rien prélever durant cette période pour laisser à leurs protégées les maigres réserves emmagasinées. Il a fallu ensuite attendre la mi-juin pour que de beaux jours ensoleillés et secs s'installent et permettent la sortie régulière des butineuses. À cette période, les floraisons des espèces mellifères de l'été étaient déjà bien avancées dans l'ouest de la Wallonie, tandis qu'elles débutaient dans l'est et se poursuivaient jusqu'à la mi-juillet.

Peu de miels de printemps issus de Wallonie et de Bruxelles ont par conséquent été analysés par le laboratoire du CARI et il est difficile de définir une origine florale dominante sur base des quelques résultats obtenus cette année. Les nectars d'aubépine (*Crataegus sp.*) et de saule (*Salix sp.*) étaient néanmoins régulièrement présents, accompagnés par les fruitiers. Pour la récolte d'été, le troène (*Ligustrum sp.*) était régulièrement présent dans les miels issus des zones urbaines ou péri-urbaines, tandis que les ronces (*Rubus sp.*) et les trèfles (*Trifolium sp.*) dominaient en zone rurale. Les nectars de tilleul ou de châtaignier étaient à nouveau peu représentés dans les miels de nos régions. Tandis que quelques apiculteurs attentifs et expérimentés ont réussi une miellée sur le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*) ou sur la bruyère (*Ericaceae*).

Fig. 9 : Évolution des productions moyennes de miel par ruche en Wallonie et à Bruxelles (2000-2024)

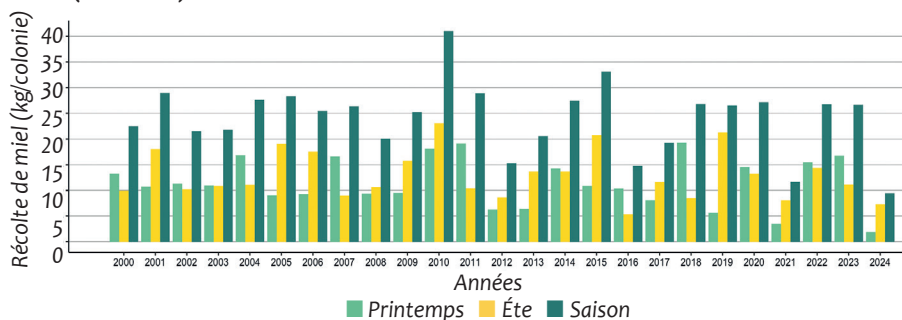
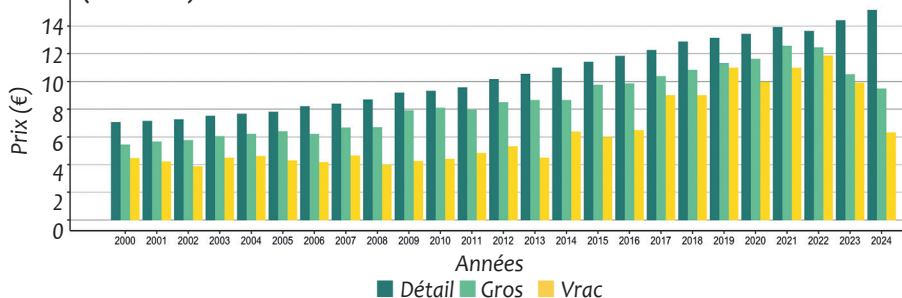


Fig. 10 : Évolution du prix moyen de vente des miels au kilo en Wallonie et à Bruxelles (2000-2024)



Impacts sur la récolte

Depuis l'année 2000, sur base d'un questionnaire annuel, nous évaluons la quantité moyenne de miel produit par colonie par les apiculteurs en Région wallonne et à Bruxelles. Des miellées moyennes de 1,89 kg par colonie pour le miel de printemps et de 7,27 kg par colonie pour le miel d'été ont été recensées en 2024, pour une production totale annuelle moyenne de 9,41 kg de miel par colonie (Fig. 9).

Ces valeurs sont comparables à celles recensées en 2021, année pauvre d'un point de vue apicole et que l'on espérait ne plus voir se reproduire. Toutefois, les récoltes de miel pour 2024 sont encore plus faibles que pour 2021, où nous pouvions recenser par colonie une récolte moyenne de miel de 3,48 kg pour le printemps, de 8,08 kg pour l'été et de 11,67 kg pour le total sur la saison (Fig. 9).

Les quantités de miel récoltées au printemps 2024 ainsi que sur l'intégralité de la saison 2024 sont les plus faibles jamais recensées depuis l'année 2000. La quantité de miel récoltée pour l'été 2024 arrive quant à elle tout juste en deuxième

position après la récolte de miel de 2016, la plus faible recensée depuis 2000.

Par rapport à l'année passée, les rendements de récolte de 2024 sur la saison atteignent tout juste les 35 % de la récolte de 2023. Ces chiffres relatent relativement bien le ressenti de l'année, avec des récoltes très faibles surtout pour la récolte de printemps et une récolte de miel d'été qui a juste permis de diminuer la casse.

Concernant le prix de vente 2024 des miels produits en Région wallonne et à Bruxelles, le prix du miel au détail est en augmentation constante depuis 2002 et atteint en 2024 une valeur de 15,14 € kg, soit une augmentation de 5% par rapport au prix de vente recensé en 2023 (Fig. 10).

Pour le prix du miel vendu en gros, une diminution constante est observée depuis 2022, atteignant en 2024 une valeur de 9,5 €/kg. Nous constatons une tendance similaire pour le prix du miel vendu en vrac, si ce n'est qu'il a quasiment chuté de 50 % par rapport au prix recensé en 2022, atteignant en 2024 une valeur de 6,33 €/kg contre 12,45 €/kg en 2022 (Fig. 10). Toutefois, ces données sont à considérer avec précaution ; la variabilité (écarts types) des données récoltées pour cette année étant supérieure aux années précédentes. De plus, seulement 6% et 3% des apiculteurs ayant répondu à ce questionnaire nous ont communiqué un prix de vente respectivement pour la vente en gros et la vente en vrac.

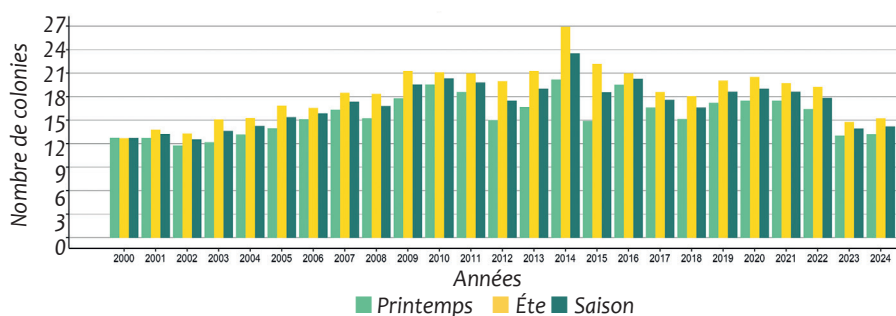
Impacts sur les colonies

Sur base des résultats obtenus lors de notre enquête annuelle menée auprès d'apiculteurs wallons et bruxellois, nous constatons que la taille des ruchers semble en baisse constante depuis 2019, mais que celle-ci marque une certaine stagnation en 2024 par rapport à 2023. Le nombre moyen de colonies recensées sur la saison s'élevant à environ 14 colonies par rucher (Fig. 11). Il est interpellant de constater que les nombres moyens de colonies recensées sur la saison de ces deux dernières années sont les plus faibles depuis 2004 et figurent parmi les plus faibles depuis les années 2000.

Les nombres moyens de colonies calculés pour 2023 et 2024 étant très proches, ce résultat permet de mettre en évidence une réelle diminution des récoltes totales de miels sur l'ensemble du territoire wallon et bruxellois.

Toutefois, il est à noter que malgré un taux de participation similaire aux an-

Figure 11 : Évolution du nombre moyen de colonies dans les 49 ruchers enquêtés en 2024



nées précédentes, un changement majeur dans le pool de nos participants à l'enquête a été observé. Sur les 49 apiculteurs ayant répondu au questionnaire en 2024, 47 % d'entre eux y ont participé pour la première fois cette année. Malgré des canaux de communication similaires aux années précédentes, une partie des apiculteurs participant habituellement n'a pas répondu au questionnaire. Cela pourrait expliquer certaines variations observées en 2024 par rapport aux années précédentes. De plus, de nouvelles tendances observées, comme celle concernant le nombre moyen de colonies, seront à confirmer en 2025.

En conclusion

Tout comme la saison 2021, l'année 2024 est à oublier rapidement. Les conditions climatiques défavorables ont rarement laissé aux abeilles l'opportunité de réaliser de belles récoltes. Pour le miel de printemps comme pour le miel d'été, les productions de 2024 ont rejoint les records négatifs atteints en 2021, et les ont même dépassés. Des productions si faibles de miels n'avaient plus été enregistrées depuis de nombreuses années, un bien triste record ! Du point de vue du cheptel, les chiffres sont également peu réjouissants puisque le nombre

moyen de colonies recensées ces deux dernières années figurent parmi les plus faibles depuis l'année 2000.

Il nous reste à vous souhaiter une belle récolte 2025, sous un climat plus propice permettant aux abeilles et autres pollinisateurs de mieux bénéficier des généreuses ressources offertes par la nature.

MOTS CLÉS :

bilan, climat, miellées, miel, colonies